Fiches-labels

# Le label Ecocert pour les vêtements et textiles écologiques

On trouve le label textile Ecocert sur des vêtements responsables. Il apporte des garanties garantit pour l'environnement, la santé et le bien-être social.

Le label textile Ecocert, avec ses normes strictes, est un garant de pratiques responsables dans la fabrication textile. Il établit des critères clairs en matière d'environnement, de santé et de bien-être social, et offre une solution pour une consommation éclairée. Ses exigences précises régissent chaque aspect de la production textile, en passant par la sélection des

fibres à la gestion des substances chimiques. Mais qu'implique réellement ce label ?

## L'avis d’écoconso

Le label Ecocert textile de par son aspect strict sur plusieurs critères est intéressant. Il adresse à la fois la thématique environnementale, l’impact sur la santé, et les conditions sociales de production.

L’inconvénient est qu’il est toutefois difficile à trouver sur le marché. Son pendant GOTS par exemple est plus répandu.

## Résumé des critères

Les produits ayant le label « écocert textile » répondent à plusieurs critères :

- les exigences propres au label « écocert textile »
- les exigences des labels « Organic Content Standard (OCS)» ou « Recycled Claim Standard (RCS) »

Les éléments suivants figurent obligatoirement sur l’étiquette:

- le nom et le pourcentage de chaque matière composant le textile
- l’origine et la nature des matériaux, à savoir naturel ou matières renouvelables, recyclé, en provenance des déchets post consommation…

## Produits concernés

Tous les produits réalisés à partir de fibres textiles

## Portée du label

Ce label contient :

- des critères environnementaux : oui
- des critères sociaux : oui
- des critères liés à la santé : oui
- des critères liés au bien-être animal : non

L’ensemble du cycle de vie est couvert par cette certification.

## Critères du label

Il existe deux niveaux de certification du label Ecocert, ceux-ci étant plus ou moins strict en fonction du nombre de critères à remplir.

- Le Niveau I s’adresse à un produit "Fabriqué avec X % de matériaux durables". Seuls

une partie des critères du label sont d’application et un minimum de 50 % des fibres doivent être naturelles. Le label est contrôlé par ECOCERT Greenlife conformément à la norme ERTS.
- Le Niveau II s’adresse à un produit composé de « Textile écologique (et recyclé)". Ce second niveau est plus strict, car la certification nécessite de répondre à l’ensemble des exigences. Le label est également contrôlé par ECOCERT Greenlife conformément à la norme ERTS.

Les entreprises qui visent ce Niveau II doivent remplir des critères plus strictes tant au niveau de la politique environnementale que des substances chimiques. Dans la liste complète des critères ci-dessous, ces deux critères sont identifiés par une astérisque*

## Environnement

- Fibres: certaines fibres et techniques de fabrication sont soumises à restriction voir interdites, à savoir :
- l’utilisation de pesticides ou d’OGM pour les fibres naturelles est interdite
- les fibres provenant de cellulose de bois (fibres artificielles) doivent provenir de forêt labellisées FSC, et leur fabrication doit être exempte de plusieurs solvants et additifs
- la fabrication de fibres synthétiques doit respecter certaines normes d’émission de pollution.
- Politique environnementale*

Le producteur doit effectuer une évaluation des incidences sur l’environnement dues à son activité. Il doit appliquer une politique environnementale afin de réduire les déchets et les émissions de polluants dans l’eau et l’air, et mettre en place des programmes d’amélioration basés sur des objectifs mesurables.

Ces démarches sont à réaliser dès la conception des produits, c’est-à-dire dès le choix de matières, procédés de fabrication, conditions de production, emballage, et transport. L’énergie utilisée doit provenir au maximum d’énergies renouvelables. Les eaux usées sont quant à elles soumises à de nombreux critères ainsi qu’à un monitoring.

## Social

- Politique de l’entreprise: l’exploitant a le devoir de définir une politique de conformité sociale répondant à plusieurs critères. Il doit notamment respecter de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu’aux conventions internationales.
- Critères minimaux: plusieurs critères sont visés tels que l’interdiction du travail forcé, du travail des enfants, des mesures de punitions, ou de discrimination. La liberté d’association, la santé, la sécurité, le salaire décent et une limite des heures de travail sont également de rigueur.

## Santé

- Limitation des substances dans les vêtements: des tests sont réalisés afin de vérifier la présence de certaines substances chimiques.
- Substances chimiques*: les substances chimiques ajoutées ainsi que les teintures doivent être évaluées selon des données de sécurité. De nombreuses substances sont interdites ou fortement régulées, dès lors qu’elles présentent un risque cancérogène, mutagène, ou toxique pour la reproduction. Ces risques sont particulièrement

associés aux éléments comme les retardateurs de flammes, pigments, métaux lourds,…

Si les pigments et teintures respectent l'ensemble des critères spécifiés de la catégorie « Natural and ecological dyeing », cette appellation peut être ajoutée au label.

## Lien vers les critères

https://ecocert.app.box.com/v/STANDARD-ERTS

## Gestion du label

C'est écocert qui est le détenteur de ce label.

## Contrôle indépendant

Un contrôle indépendant annuel s'opère sur l'ensemble des opérateurs du cycle de fabrication.

## Site

https://www.ecocert.com/fr/certification/textile-ecologiques-et-recycles-erts

## Catalogue des produits / entreprises labellisés

Aucun catalogue de produits n'est actuellement disponible.

## Plus d'infos

- Trouver un vêtement écologique et équitable grâce aux labels
- Comment choisir des vêtements bio, éthiques, écoresponsables ?
- Quel textile écologique choisir pour ses vêtements ?

---